

## LE HAVRE PLAISANCE

125 Boulevard Clemenceau

76600 Le Havre

Tél: 02.35.21.23.95

Fax: 02.35.22.72.72

@: capitainerie@lehavre-plaisance.fr

Site Web: www.lehavreplaisance.com

### TARIFS 2012 PORT PRINCIPAL

Applicables du 1er Janvier au 31 Décembre 2012

Tous nos tarifs sont exprimés en euros

TVA incluse au taux de 19,6%



REDEVANCE D'AMARRAGE SUR PONTONS								Emplacement à terre (1)
Catégorie	Longueur Hors tout	Largeur Hors tout maximum	Forfait annuel	Forfait Trim.(2)(3)	Forfait Mens.(3)	Forfait Hebdo.(3)	Forfait Journalier	Mensuel
A	Inf. à 5m	2.15	907	555	205	73	16	40
B	5,01 à 5.50m	2.30	967	591	224	78	17	48
C	5.51 à 6m	2.45	1089	629	242	84	18	52
D	6.01 à 6.50m	2.60	1210	703	259	89	19	56
E	6.51 à 7m	2.70	1329	772	279	95	20	67
F	7.01 à 7,50m	2.80	1509	848	297	101	21	77
G	7,51 à 8m	2.95	1633	925	313	106	22	85
H	8.01 à 8.50m	3.10	1814	980	332	112	23	94
I	8.51 à 9m	3.25	1996	1033	351	117	24	103
J	9.01 à 9.50m	3.40	2176	1087	369	128	26	111
K	9.51 à 10m	3.55	2359	1148	404	134	28	122
L	10.01 à 10.50m	3.70	2537	1234	441	145	31	133
M	10.51 à 11m	4.00	2720	1312	483	156	33	143
N	11.01 à 11.50m	4.15	2901	1400	522	168	35	152
O	11.51 à 12m	4.30	3082	1529	555	179	37	161
P	12.01 à 12,50m	4.45	3262	1660	591	190	40	171
Q	12.51 à 13m	4.60	3446	1843	654	201	43	189
R	13.01 à 13.50m	4.75	3626	1995	703	212	46	207
S	13.51 à 14m	4.90	3808	2212	756	235	48	226
T	14.01 à 16m	5.20	3983	2391	810	257	51	246
U	Par mètre en plus sur la longueur ou 0.50 sur la largeur		244	188	60	55	8	40
V	Multicoques (prix au M <sup>2</sup> )		58	30	10	3	0,5	3

Système dock pneumatique coque rigide (places limitées): prix selon la catégorie (Longueur Hors tout) du tarif général + 10%

Abonnement Wifi forfait annuel: 155€

\*Longueur hors tout, telle que mesurée aux extrémités, avec appareils fixes et mobiles, au poste d'amarrage.

(1) L'emplacement à terre est gratuit pour les titulaires d'un mouillage annuel, dans la limite des places disponibles.

-Emplacements à durée limitée: en cas de dépassement du temps imparti, le tarif appliqué sera celui en vigueur pour le Terre-Plein.

(2) Les places au trimestre seront affectées en fonction des places disponibles, les mouillages annuels étant prioritaires.

(3) Tarifs basse saison du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars (hors tarifs journaliers) : 25% de réduction.

Toute journée commence à midi et finit le lendemain à midi. Toute journée entamée est due.

Les nouveaux usagers ayant obtenu un contrat annuel pour l'année suivante, arrivant en novembre pourront bénéficier pour novembre et décembre du tarif mensuel à flot (Haute saison), réduit de 50%.

#### • **Conditions de paiement**

Pour le règlement du Forfait annuel, quatre modes de paiement sont proposés par Le Havre Plaisance :

Paiement de la totalité  
en un seul versement avant le 29 Février 2012

Paiement de 50% avant le 31 Janvier  
Le solde avant le 31 Juillet

Un premier acompte de 25% au 10 Janvier  
Un deuxième acompte de 25% au 10 Avril  
Un troisième acompte de 25% au 10 Juillet  
Le solde au 10 Octobre

Paiement en 10 fois  
par prélèvement  
du 10 Janvier au 10 Octobre

Les règlements en 2, 4 ou 10 fois se feront uniquement par prélèvements automatiques bancaires.

En cas de non-paiement aux dates convenues, les sommes dues porteront intérêt de plein droit et sans mise en demeure à compter de ces dates, sur la base d'un taux égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal sans que cette clause puisse nuire à l'exigibilité de la dette (loi n°92.1442 du 31.12.92).

En outre, la société se réserve le droit, le cas échéant, de faire application de toute mesure d'exécution prévue par la réglementation.

## MANUTENTIONS

Elévateur sur Terre-Plein Sud (forfait 1 heure)		Grue sur Terre-Plein Nord ( forfait 1/2 heure)	
Par mouvement exclusivement mise à l'eau ou sortie d'eau (calage compris)		Carénage sur grue	
Par mouvement exclusivement mise à l'eau ou sortie d'eau (calage compris)		Carénage sur grue	
Inf. à 2 T		61	71
2 T à 3 T	144	68	78
3 T à 4 T		<b>Terre- Plein Nord:</b> stationnement des bateaux uniquement sur bers roulants ou remorques Longueur max: 8 mètres / Poids max: 2,5 tonnes	
4 T à 6 T	181		
6 T à 10 T	217		
10 T à 16 T	268		
16 T à 22 T	344		
22 T à 30 T	477		
<b>Immobilisation grue par 1/2 heure supplémentaire</b>		61	32
<b>Abonnement 4 grutages</b>		Réduction de 20% sur le tarif applicable selon le poids du bateau (à régler dès le premier grutage)	

Mâtage ou Démâtage (1/2 heure)	62
Main d'œuvre par heure	50
Remorquage dans l'enceinte du port (1/2 heure)	42

Dimanches et jours fériés: Prestations assurées selon possibilités, avec majoration de 20%

Nettoyage sous pression (par 1/2 heure) (Essence au Sud/ Electrique au Nord)	35			
Location de nettoyeur sous pression (caution de 400€)	30 € TTC de 8H à 12H ou de 12H à 16H 50 € TTC de 8H à 16H			
Location d'épontilles/ bers	2 Jours	1 Semaine	1 Mois	1 An
Tirant d'eau inférieur à 1,5m	50	80	100	500
Tirant d'eau compris entre 1,5m et 2m	65	95	120	550
Tirant d'eau supérieur à 2m	90	135	165	800
Emplacement pour bers privés sur Terre-Plein:	4 €/ M <sup>2</sup>			
Cale d'échouage quai Tabarly (nota : cette fourniture est incluse dans le prix de location de mouillage annuel unique)				
inf. à 9 m	26			
9m à 15 m	31			
sup; à 15 m	42			

## OFFRE VOILE SPORTIVE

Cette offre comprend:

Le stationnement d'un bateau sur remorque dans une aire sécurisée du Terre-Plein Nord

L'usage de la potence électrique pour mise à l'eau/ remise au sec du bateau

Une place à flot dans le bassin des régates (limité à 3 nuits/ régates)

Tarifs:

Du 1er Oct au 31 Mars	500€ TTC (avec badge potence de 18x10mn)
Du 1er Avril au 31 Sept	700€ TTC (avec badge potence de 18x10mn)
Du 1er Janvier au 31 Déc	1100€ TTC (avec badge potence de 36x10mn)
Recharge potence par unité de 10 minutes: 20 €	

Prestation supplémentaire:

Déplacement du bateau depuis l'aire sécurisée jusqu'au ponton par le personnel du port de plaisance: 35 € / mouvement

Conditions:

- Offre réservée aux voiliers de moins de 2 tonnes participant aux manifestations sportives (entraînement ou régates), et aux personnes ayant signé un contrat (offre voile sportive) avec Le Havre Plaisance.
- L'utilisateur doit avoir reçu la formation pour l'utilisation de la potence
- L'usage de la potence se fait sous la responsabilité de l'utilisateur
- L'emplacement ponton est limité à 3 nuits par manifestation (régates ou entraînement, du vendredi au samedi, samedi au dimanche et dimanche au lundi. En dehors de ces jours, le tarif ponton applicable sera le tarif visiteur à la journée.